



Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83

c.mele@fne-mdipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

Edito

Entre la journée mondiale des zones humides (2 février) et la journée mondiale de l'eau (22 mars), nous fêtons la richesse absolue de l'eau, et la nécessité de la préserver, c'est entendu. Néanmoins dans le même temps les épisodes de sécheresse se multiplient, gagnant en fréquence et en intensité dans de nombreuses régions du monde : impossible d'être exhaustif mais actuellement l'Afrique de l'Est, le Niger, le Nordeste brésilien, Mayotte ou encore la Réunion sont autant de territoires touchés par une absence de pluie mettant en danger immédiat des millions de personnes. A un degré moindre, la France métropolitaine est également concernée puisque la Bretagne, la Savoie, le Haut-Doubs, la Côte d'Azur, la Vendée, ou encore le Haut-Rhin sont en situation de sécheresse ou en passe de l'être. Rassurez-vous, le Bassin Adour Garonne n'est pas en reste.

Alors que la ressource est fragilisée, se pose en filigrane la question de l'accès à l'eau potable sur notre territoire. Rien que ça. En France, la gestion de l'eau dans son ensemble est aujourd'hui problématique : pollutions diffuses, coûts croissants de dépollution, sécheresses sévères, risques accrus d'inondation, perte de la biodiversité, dégradation des sols etc. A l'évidence, nos modes de production, de culture et de consommation, parce qu'ils augmentent la pression sur cette ressource, ne sont plus compatibles avec sa préservation. Il n'est d'ailleurs pas anodin que la journée mondiale de l'eau se focalise sur le gaspillage de celle-ci.

Dans ce contexte, la gestion de l'eau est aujourd'hui un important catalyseur de tensions à l'échelle nationale comme à l'échelle locale. Sur le bassin Adour Garonne, la cartographie des cours d'eau, les PGE ou encore les projets de territoire en sont une parfaite illustration. Pourtant, eu égard à l'ampleur des enjeux et à leur urgence, la coopération concrète de tous les acteurs de l'eau est plus que jamais nécessaire. Notre résilience est mise à l'épreuve. Il serait souhaitable qu'un jour nous puissions parler à nos enfants de ce défi qu'on aura surmonté, et de cette pente qu'on aura su remonter.

Revue de presse

Les 5 atouts des zones humides face au dérèglement climatique : Les zones humides rendent bien des services au monde vivant. Parmi leur myriade de bienfaits, ces territoires de rencontre entre l'eau et la terre ont de sérieux atouts face au dérèglement climatique. (fne.asso.fr—03/02/2017)

L'enquête en 3 volets de Reporterre sur la cartographie des cours d'eau, un zoom nécessaire sur ce qui se joue dans un silence assourdissant :

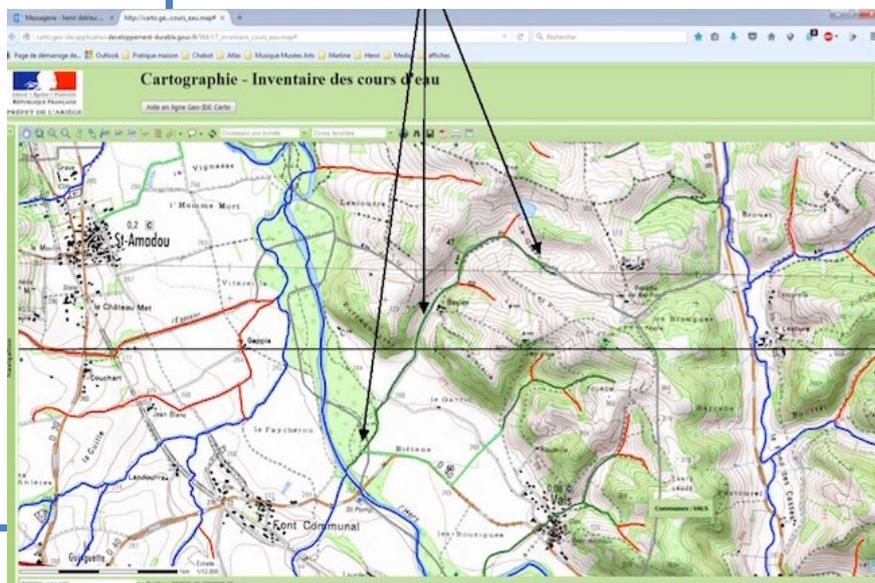
- La loi sur l'eau de 2006 vise à retrouver un « bon état » écologique des masses d'eau douce. Mais discrètement, pour complaire à la FNSEA, le gouvernement a entrepris de soustraire une partie des cours d'eau à l'application de la loi. (reporterre.net—27/02/2017)

- Alors que l'État cartographie les cours d'eau du pays, la FNSEA, le syndicat agricole majoritaire, a mobilisé ses troupes pour en faire déclasser le maximum. Enjeu : échapper aux règles sur la lutte contre la pollution. Deuxième volet de l'enquête de Reporterre. (reporterre.net—28/02/2017)

- Est-ce un cours d'eau ou un fossé ? La question n'a rien d'anodin : épandage de pesticides et travaux d'aménagement sont interdits à proximité du premier, mais autorisés autour du second. Le déclassement possible de nombre de cours d'eau menace la qualité de notre environnement. (reporterre.net—02/03/2017)

Le Zéro pesticide : c'est parti ! Quelques jours après le ministre de l'Agriculture qui annonçait une baisse de 2,7 % des volumes de phytosanitaires utilisés par les agriculteurs, la première du genre, Ségolène Royal s'est félicitée d'une baisse autrement plus importante : - 14 % de pesticides utilisés pour des usages non agricoles. « C'est une véritable prise de conscience que nous constatons », se félicite-t-elle. Un résultat très encourageant alors que le zéro pesticides ne s'applique aux collectivités que depuis le 1er janvier. (environnement-magazine.fr-15/02/2017)

Réduire les pesticides nuit rarement à la productivité : Réduire significativement l'usage de pesticides est possible sans nuire à la productivité et à la rentabilité d'une exploitation agricole, conclut une étude à grande échelle menée en France et publiée lundi dans Nature Plants. La plupart des cultivateurs pourraient ainsi s'y mettre, une étape clé pour l'environnement, la santé humaine et l'essor d'une agriculture durable, souligne l'étude, qui relève aussi la nécessité d'accompagner les agriculteurs dans la mise en place de ces pratiques nouvelles. (goodplanet.info—28/02/2017)



Documents – réglementation

Loi Notre : Le Sénat maintient les compétences eau et assainissement optionnelles - Juste avant la trêve, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi, menée par des sénateurs Les Républicains, visant à maintenir les compétences eau et assainissement optionnelles pour les communautés de communes et d'agglomération contrairement aux obligations de la loi Notre. (environnement-magazine.fr)

L'autorisation environnementale unique mise en place : Les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les projets soumis à autorisation vont être fusionnées, à compter du 1^{er} mars prochain. Cette procédure unique concerne notamment les projets soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau (eau-adour-garonne.fr-février-2017)



Le Sénat toujours prompts à modifier la loi sur l'eau : Le Sénat a adopté mercredi 21 février une résolution qui reprend les principales propositions du rapport, réalisé pour la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable du Sénat. Pour la gestion qualitative de l'eau, elle préconise de s'en tenir au respect des directives européennes et de « fixer des objectifs réalistes, pragmatiques et stables » pour mesurer les effets de la politique de l'eau. Côté gestion quantitative, elle recommande de sécuriser juridiquement les organismes uniques de gestion collective (OUGC), de favoriser la recharge de nappes et les retenues de substitution (environnement-magazine.fr-22/02/2017)

Continuité écologique : certains moulins hydrauliques dispensés de leur obligation - Désormais, les moulins équipés pour produire de l'électricité, situés sur des rivières à restaurer ne seront plus soumis aux obligations liées à la continuité écologique des cours d'eau. (actu-environnement.com-16/02/2017)

Les échos du bassin

La Fédération de Pêche du Tarn-et-Garonne avec le soutien de l'Agence de l'eau, a réalisé un documentaire sur les enjeux de la restauration des annexes hydrauliques tels que les bras vifs, les prairies inondables et les bras morts. (eau-adour-garonne.fr-07/03/2017).



Le long chantier du canal du Midi : Quelques chiffres suffisent pour mesurer l'ampleur du chantier mené par Voies navigables de France sur le canal du Midi pour combattre le chancre coloré qui tue les platanes, symbole historique de l'ouvrage classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Le programme de replantation, le plus vaste d'Europe, est estimé à 220 millions d'euros sur 20 ans. (environnement-magazine.fr-16/02/2017)

Lancement du CPIE Terres Toulousaines : L'association Reflets, notamment aidée par l'Agence, a été labellisée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement », CPIE, pour la pertinence et la qualité de ses actions en matière d'environnement. (eau-adour-garonne.fr-février-2017)



Résumé en image du colloque "Pour une agriculture performante préservant l'eau" de juin 2016 : ce colloque a mis en lumière nombre d'initiatives du bassin qui concilient agriculture performante et protection de l'eau et des *milieux aquatiques*. Il a permis de débattre des accompagnements techniques et financiers nécessaires pour démultiplier les bonnes pratiques et développer les filières qui permettront de les pérenniser. [\(eau-adour-](#)

Appel à projet en cours sur le Bassin Adour-Garonne « Eau potable, protection et qualité de l'eau » : sur le bassin, de nombreuses collectivités ont des captages d'eau potable non protégés réglementairement, ou bien présentent des non conformités sur le paramètre bactériologique pour l'eau distribuée. L'Agence Régionale de la Santé et l'agence de l'eau Adour-Garonne ont identifié près de 2000 systèmes d'eau potable (captage et distribution) concernés par ces problèmes que l'appel à projet vise à régler. Collectivités, déposez vos projets avant le 31 mai 2017. Plus d'infos en cliquant sur le [lien \(eau-adour-garonne.fr\)](#)

La vie du réseau

Un document réalisé par le Pôle-relais tourbières de la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels recense les services écosystémiques rendus par les tourbières, avec notamment des fiches synthétiques pour chaque type de service. Il tente de dresser un état des lieux des connaissances et des études réalisées sur les sites tourbeux français afin d'offrir aux gestionnaires et à tous ceux qui promeuvent la protection des tourbières, des exemples transposables à leurs contextes. A télécharger en [cliquant ICI](#)

Demandons un gel définitif des forages en mer : FNE est signataire d'une lettre ouverte proposée par 350.org demandant un moratoire des forages en mer. Cette lettre ouverte est à signer et à relayer. Le site par lequel la lettre est ouverte à signature : <http://act.350.org/letter/gel-fossiles/>

La lettre d'information de FNE Languedoc-Roussillon : [Cliquer ICI pour y accéder](#)

Agenda

23 Mars 2017 : Journée d'échanges et de formation — « La gestion des cours d'eau : de quoi parle-t-on ? »

25 Mars 2017 : Assemblée générale de FNE Midi-Pyrénées

8 et 9 Juin : Séminaire « Eau et Sol » organisé conjointement par FNE Midi-Pyrénées et FNE Languedoc-Roussillon.